

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 25 AVRIL 2019

A 18 HEURES 00

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi 25 avril 2019 à 18 heures 00 sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre INGLES - 1^{er} Adjoint -.

Présents : M. COLL. Mme MARTIN. MM. BRUNET. BASSO. BATAILLE. DE LA OSA. FABRE. Mme GARCIA. M. ROSSELL.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine SAIGNOL donne procuration à Mr Jean-Pierre INGLES
Mr Jacques CARTIER donne procuration à Mr Alain FABRE

Absentes : Mme Emmanuelle BAILLY. Mme Marie-Claire FRANCEZ-CHARLOT.

oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo

Monsieur Jean-Pierre INGLES ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Désignation du Secrétaire de Séance

En début de séance, il a été procédé à la désignation du Secrétaire de Séance. Le Conseil Municipal - à l'unanimité - désigne Monsieur Jean-Louis BRUNET comme Secrétaire de Séance.

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 mars 2019

Monsieur Jean-Pierre INGLES propose l'approbation du compte rendu de la séance du 26 mars 2019 dont chaque Conseiller a été destinataire.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte rendu avant son adoption définitive.

Le Conseil Municipal – après en avoir délibéré – **DECIDE** - à l'unanimité - d'approuver le compte rendu du 26 mars 2019.

ORDRE DU JOUR

1. Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

Monsieur Jean-Pierre INGLES - 1^{er} Adjoint - donne la parole à Madame Françoise MARTIN, Présidente de l'Office de Tourisme, afin de présenter les points débattus lors de la réunion du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme du 25 Avril 2019.

Madame Françoise MARTIN propose au Conseil Municipal d'entériner les décisions du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

Elle fait part de ces décisions :

- × **Finances.** *Vote du Compte de Gestion 2018.*

Madame Françoise MARTIN, sur avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, informe l'Assemblée qu'il a été proposé aux membres du Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme, lors de la réunion du 25 Avril 2019 de voter le Compte de Gestion 2018 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

Le Conseil d'Exploitation – à l'unanimité - a voté le Compte de Gestion 2018 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

- × **Finances.** *Vote du Compte Administratif 2018.*

Madame Françoise MARTIN, sur avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, informe l'Assemblée qu'il a été proposé aux membres du Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme, lors de la réunion du 25 avril 2019, de voter le Compte Administratif 2018 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

Le Conseil d'Exploitation – à l'unanimité – a voté le Compte Administratif 2018 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

- × **Finances.** *Vote de l'affectation de résultat 2018.*

Madame Françoise MARTIN, sur avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, informe l'Assemblée qu'il a été proposé aux membres du Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme, lors de la réunion du 25 avril 2019 de voter l'affectation de résultat 2018 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

Le Conseil d'Exploitation – à l'unanimité - a voté l'affectation de résultat 2018 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

× **Finances.** *Vote du Budget Primitif 2019.*

Madame Françoise MARTIN, sur avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, informe l'Assemblée qu'il a été proposé aux membres du Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme, lors de la réunion du 25 avril 2019 de voter le Budget Primitif 2019 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

Le Conseil d'Exploitation – à l'unanimité – a voté le Budget Primitif 2019 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

Décision du Conseil Municipal : Vote - Unanimité - pour toutes les décisions susvisées.

2. Commune.

× **Finances.** *Vote des Comptes de Gestion 2018 (Commune, Eau et Assainissement, Lotissement les Esclosetes, CCAS, Fourniture et revente de chaleur).*

Monsieur Jean-Pierre INGLES - 1^{er} Adjoint - prend la parole afin de présenter à l'Assemblée les Comptes de Gestion 2018 de la Commune de BOLQUERE.

Après délibéré, l'Assemblée vote :

RESULTAT DU VOTE :

Compte de Gestion Commune :	Unanimité,
Compte de Gestion Eau et Assainissement :	Unanimité,
Compte de Gestion Lotissement les Esclosetes :	Unanimité,
Compte de Gestion CCAS :	Unanimité,
Compte de Gestion Fourniture et revente de chaleur :	Unanimité.

× **Finances.** *Vote des Comptes Administratifs 2018 (Commune, Eau et Assainissement, Lotissement les Esclosetes, CCAS, Fourniture et revente de chaleur).*

Monsieur Jean-Pierre INGLES - 1^{er} Adjoint - prend la parole afin de présenter à l'Assemblée les Comptes Administratifs 2018 de la Commune de BOLQUERE.

Après délibéré, l'Assemblée vote :

RESULTAT DU VOTE :

Compte Administratif Commune :	Unanimité,
Compte Administratif Eau et Assainissement :	Unanimité,
Compte Administratif Lotissement les Esclosetes :	Unanimité,
Compte Administratif CCAS :	Unanimité,
Compte Administratif Fourniture et revente de chaleur :	Unanimité.

× **Finances.** *Vote des affectations de résultat 2018.*

Après exposé, il est proposé à l'Assemblée de voter les affectations de résultat des Comptes Administratifs 2018 tels que prévus par les délibérations annexées au présent compte-rendu.

RESULTAT DU VOTE - Unanimité -.

* **Finances.** *Vote des taux d'imposition 2019.*

Monsieur Jean-Pierre INGLES - 1^{er} Adjoint - rappelle à l'Assemblée les taux d'imposition votés en 2018 :

Taxe d'habitation :	9.28%
Taxe foncière bâtie :	17.58%
Taxe foncière non bâtie :	34.22%

Le Conseil Municipal décide de voter les taux 2019 des trois taxes comme ci-après :

Taxe d'habitation :	9.28%
Taxe foncière bâtie :	17.58%
Taxe foncière non bâtie :	34.22%

RESULTAT DU VOTE - Unanimité -.

* **Finances.** *Vote des Budgets Primitifs 2019 (Commune, Eau et Assainissement, Lotissement les Esclosetes, CCAS, Fourniture et revente de chaleur).*

Monsieur Jean-Pierre INGLES - 1^{er} Adjoint - prend la parole afin de présenter à l'Assemblée les Budgets Primitifs 2019 de la Commune de BOLQUERE.

RESULTAT DU VOTE :

Budget Primitif Commune :	Unanimité,
Budget Primitif Eau et Assainissement :	Unanimité,
Budget Primitif Lotissement les Esclosetes :	Unanimité,
Budget Primitif CCAS :	Unanimité,
Budget Primitif Fourniture et revente de chaleur :	Unanimité.

3. Personnel. *Ouverture de postes.*

Suite à avancement de grade, il serait souhaitable d'ouvrir trois postes comme détaillé ci-dessous :

- 1 poste d'Adjoint Technique Principal 1ère classe avec fermeture simultanée du poste d'Adjoint Technique Principal 2è classe au 1^{er} Août 2019.

- 1 poste d'Adjoint Administratif Principal 2è classe à 32/35è au 15 mai 2019 avec fermeture simultanée du poste d'Adjoint Administratif.

- 1 poste d'Adjoint Administratif Principal 2è classe à temps complet au 15 mai 2019 avec fermeture simultanée du poste d'Adjoint Administratif.

Monsieur Jean-Pierre INGLES demande au Conseil Municipal de se prononcer quant à ces ouvertures de postes.

VOTE – Unanimité -.

4. Affaires Forestières. *Inscription complémentaire à l'État d'Assiette d'une coupe d'affouage pour l'année 2019.*

Monsieur Jean-Pierre INGLES donne la parole à Monsieur André BATAILLE - Conseiller Municipal - afin qu'il présente ce point.

Messieurs BATAILLE et ROSSELL ne prennent pas part à la délibération.

Monsieur André Bataille indique qu'il y a lieu de prendre connaissance du projet d'inscription complémentaire à l'état d'assiette de l'exercice 2019 par l'ONF de la coupe suivante :

- parcelle 24.3 – surface de 4,8 hectares en coupe d'amélioration.

Il précise que les garants restent inchangés : Messieurs BATAILLE, ROSSELL, TUSET.

Au de ces données, Monsieur Jean-Pierre INGLES demande à l'Assemblée de se prononcer quant à cette inscription.

Le Conseil Municipal à l'unanimité - des membres présents -

DELIBERE favorablement pour cette inscription complémentaire à l'État d'Assiette d'une coupe d'affouage pour l'année 2019.

AUTORISE Monsieur INGLES Jean-Pierre à signer tous documents relatifs à ce dossier.

<p>5. Eau et Assainissement. <i>Transfert des compétences Eau et Assainissement aux Communauté de Communes.</i></p>
--

Monsieur Jean- Pierre INGLES fait part à l'Assemblée que Monsieur le Préfet a adressé un courrier sur les conditions d'application des nouvelles dispositions en terme de transfert des compétences Eau et Assainissement aux Communautés de Communes – à savoir - :

1. La Commune doit délibérer avant le 1^{er} juillet 2019.

2. Conditions de minorité de blocage à remplir :

- Au moins 25 % des Communes membres : soit 5 communes / 19.
- représentant au moins 20 % de la population intercommunale : soit 1261hab/6302.

3. Conséquences si la minorité de blocage est atteinte :

- **au 1^{er} janvier 2020 :**

Les compétences eau et/ou assainissement restent communales.

- **entre le 1^{er} janvier 2020 et le 1^{er} janvier 2026 :**

La Communauté de Communes peut se prononcer à tout moment sur l'exercice de plein droit par la Communauté des 2 compétences, ou de l'une d'entre elles, avec possibilité d'opposition des communes membres dans les 3 mois qui suivent la délibération du Conseil Communautaire.

Les Communes peuvent décider de transférer les compétences, de leur propre initiative, dans les conditions de majorité de droit commun, sans que la minorité de blocage puisse y faire obstacle.

- **au 1^{er} janvier 2026 :**

Les compétences eau et assainissement deviennent des compétences obligatoires.

La Communauté de Communes devra modifier ses statuts pour prendre en compte cette évolution.

Au vu de ces précisions, Monsieur Jean-Pierre INGLES demande à l'Assemblée de délibérer sur le transfert ou non de ces compétences à la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes au 01 Janvier 2020.

Le Conseil Municipal à l'unanimité - des membres présents -
S'OPPOSE au transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes au 01 janvier 2020.
AUTORISE Monsieur INGLES Jean-Pierre à signer tous documents relatifs à ce dossier.

6. Affaires Générales. Projet bail nouvelle antenne relais Orange.

Monsieur Jean-Pierre INGLES informe l'Assemblée que la Société Orange – le Preneur – dans le cadre de son activité d'opérateur de communications électroniques, doit procéder pour l'exploitation de ses réseaux à l'implantation d'Equipements Techniques.

Dans ce contexte, les parties – ORANGE ET LA COMMUNE DE BOLQUERE - se sont rapprochées afin de signer un contrat de bail pour l'implantation d'Equipements Techniques sur l'immeuble dont le Bailleur déclare être propriétaire sis – Lieu dit PEDREGOSA 66210 BOLQUERE - référence cadastrale section 1129 parcelle A d'une surface de 51m².

Le bail serait conclu pour une durée de 12 ans et qui prendrait effet à compter de la date de mise en service du relais.

Le bail serait accepté moyennant un loyer annuel de 7600€ nets toutes charges incluses.

Au vu de ces données, Monsieur Jean-Pierre INGLES soumet à l'approbation du Conseil Municipal le projet de bail relatif à la nouvelle antenne relais Orange.

Ce dernier propose également de renouveler le bail actuel jusqu'à la prise d'effet du nouveau bail (parcelle A1129) ou à défaut jusqu'au 31 décembre 2019.

Le Conseil Municipal à l'unanimité - des membres présents -
DONNE un avis favorable à ce projet de bail.
APPROUVE les termes de ce projet.

En conclusion de ce point, les Elus souhaitent bien étudier l'implantation de ces équipements au lieu-dit PEDREGOSA.

QUESTIONS DIVERSES

7. Pour information. Invitation au Tournoi de Pétanque – Guy Malé -.

Monsieur Jean-Pierre INGLES informe le Conseil Municipal que le tournoi GUY MALE aura lieu le samedi 22 juin 2019 au boulodrome de CORNEILLA DE CONFLENT.

8. Affaires Générales. Convention d'Occupation Domaine Public – Mountain Pony.

Monsieur INGLES Jean-Pierre – 1^{er} Adjoint - informe l'Assemblée que la Société MOUNTAIN PONY, dont la responsable est Madame Marion LE CORRE, souhaite bénéficier d'une emprise sur le domaine public dont la nature de l'occupation est la suivante – à savoir - : commerciale en qualité d'activité de balade à poney - pour une durée de deux mois – soit du 06 juillet 2019 pour se terminer le 08 septembre 2019.

A ce titre, une autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public doit être signée afin de définir les conditions d'occupation de cette activité.

Monsieur INGLES Jean-Pierre demande au Conseil Municipal de se prononcer quant à la passation de la convention, de fixer le montant de cette occupation et de l'autoriser à signer la convention.

Le Conseil Municipal - à l'unanimité des membres présents - :

FIXE le montant à 500€ pour la période – soit du 06 juillet 2019 pour se terminer le 08 septembre 2019.

AUTORISE le 1^{er} Adjoint à signer la convention d'Occupation du Domaine Public.

Une remarque a été formulée - à savoir – il conviendra de spécifier à Madame Marion LE CORRE d'éviter le stationnement du véhicule Poids Lourds sur le bord de la route départementale aux fins de sécurité.

9. Urbanisme. Ecole de Ski Français. Autorisation de déposer une demande de permis de construire sur la parcelle AD25.

L'Ecole de Ski Français de Pyrénées 2000, représentée par Madame Myriam MILA en qualité de Directrice, demande au Conseil Municipal de l'autoriser à déposer un permis de construire sur la parcelle AD 25.

Monsieur INGLES Jean-Pierre demande à l'Assemblée de se prononcer quant à cette autorisation.

Le Conseil Municipal à l'unanimité - des membres présents -

AUTORISE l'Ecole de Ski Français de Pyrénées 2000 à déposer un permis de construire sur la parcelle AD 25.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Jean-Pierre INGLES clôture la séance publique

à **19 heures 40.**

	Jean-Pierre INGLES <i>Adjoint</i>	Jackie COLL <i>Adjoint</i>
Françoise MARTIN <i>Adjointe</i>	Jean-Louis BRUNET <i>Adjoint</i>	Emmanuelle BAILLY <i>Conseillère Municipale procuration à J. CARTIER</i>
Jean-Pierre BASSO <i>Conseiller Municipal</i>	André BATAILLE <i>Conseiller Municipal</i>	Jacques CARTIER <i>Conseiller Municipal</i>
Michel DE LA OSA <i>Conseiller Municipal procuration à J. COLL</i>	Alain FABRE <i>Conseiller Municipal</i>	Marie-Claire FRANCEZ-CHARLOT <i>Conseillère Municipale</i> <i>ABSENTE</i>
Joëlle GARCIA <i>Conseillère Municipale procuration à M.C. FRANCEZ-CHARLOT</i>	Serge ROSSELL <i>Conseiller Municipal</i> <i>ABSENT</i>	Nadine SAIGNOL <i>Conseillère Municipale</i> <i>ABSENTE</i>